

<http://lipietz.net/L-art-du-portrait>

En réponse au Monde du 4 décembre 2002

# L'art du portrait

- Vie publique - Mises au point -



Publication date: mardi 10 décembre 2002

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**Le " portrait " que Le Monde me consacre (le 4 décembre) est stupéfiant.**

**Ou bien la journaliste s'est contentée de reprendre ce que disait Béatrice Gurrey il y a un an. Ou bien quelque "manipulateur de media" est revenu à la charge. Ou bien c'est une ligne du service France du Monde !**

**Ce chef d'œuvre mérite en tout cas d'être analysé ligne par ligne.**

*" Alain Lipietz, candidat répudié à la présidentielle, se rêve en "réconciliateur" des Verts Il exige que Noël Mamère se démette d'un mandat.*

*" En donnant une courte avance à l'aile gauche de leur parti, dimanche 1er décembre, lors du vote sur les motions d'orientation pour le congrès de Nantes des 14 et 15 décembre, les Verts ont officialisé le retour en grâce d'Alain Lipietz. "*

"Courte"... La motion " Désir De Vert - Pour un Monde Solidaire ", avec 30 % des voix, a obtenu 25 % de voix de plus que la motion arrivée seconde (RCS).

En plus, je ne me suis jamais senti "disgracié" (la journaliste aurait pu demander une statistique des demandes d'interventions publiques en faveur des groupes et candidats Verts depuis octobre 2001).

*" Dimanche, à La Villette, où se tenait l'assemblée régionale d'Île-de-France, les militants ont regardé, un peu agacés mais résignés, le député européen jouer en solo le porte-voix d'un courant - Désir de Vert - viscéralement attaché au "collectif" et au "processus participatif". "Lipietz n'est pas un porte-voix, rectifie Yves Contassot, membre historique, avec Martine Billard, de l'ancienne mouvance Autrement les Verts (ALV) autour de laquelle s'est constitué le courant Désir de Vert. C'est un de nos porte-parole naturels." "*

En solo ? Dans le même paragraphe (et les suivants) on s'aperçoit que la journaliste, comme ses collègues, a interviewé plusieurs personnes - pas moi d'ailleurs. Nous n'avons eu qu'une brève (et amicale) conversation sur un point hors du sujet de cette AG.

Quant aux informations de la journaliste sur les origines de DDV et de Contassot, elle donnent la mesure de l'exactitude du reste.

*" Au sein de son propre courant, il se murmure que M. Lipietz aurait souhaité tenir la plume, seul de préférence, pour l'écriture de la motion soumise au vote des militants. La base s'y serait opposée. "*

Je ne crois pas un instant qu'il se soit trouvé quiconque de DDV pour imaginer et "murmurer" ce gros mensonge. Mme Garin aurait-elle été manipulée par un non-DDV qui se serait fait passer pour tel ? J'ai moi-même participé à la réunion de Saint-Jean-de-Monts où la méthode participative de rédaction par internet a été élaborée. Lorsqu'il a fallu rédiger la synthèse à Villeneuve-Saint-Georges, en l'absence d'Yves Frémion qui avait d'abord été pressenti, j'ai proposé le nom de Francine Comte. Qui est certes ma compagne, mais dont personne chez nous ne doute de l'autonomie.... et dont tout le monde a loué la fidélité et la qualité du travail ! Résidant le gros de la semaine à Bruxelles, j'ai pris connaissance de ce travail comme les autres : par internet !

*" Il n'était pas prévu, non plus, qu'il intervienne, dimanche à La Villette. Il s'est pourtant retrouvé à la tribune pour une brève intervention improvisée dans laquelle il a, une nouvelle fois, appelé les militants écologistes à se "réconcilier".*

Brève et improvisée, ô combien, car l'une des deux coordinatrices de DDV, Cécile Duflot, est venue me tirer par la manche quand elle a découvert que Gilles Lemaire (le coordinateur, voir photo)



**Alain Lipietz et Gilles Lemaire (DR)** Lors de l'AG décentralisée en Île-de-France le 1er décembre 2002

n'était pas dans la salle au moment il aurait du intervenir dans le débat (après les interventions initiales de Lyne Rossi et de Marc Lipinski présentant la motion, puis l'intervention de Martine Billard ; Gilles intervenant finalement dans la suite du débat). La semaine précédente, à l'AG régionale, je n'étais pas du tout intervenu dans le débat, et c'est Yves Contassot qui avait présenté notre motion. Pour cette AG-ci, il avait été prévu que j'interviendrais " en cas de problème ".

*" M. Lipietz se rêve, aujourd'hui, en "casque bleu" de son parti et il se défend de "tout esprit de revanche". Mais il ne faut pas le pousser beaucoup pour qu'il démarre, au quart de tour, sur "les dérives du fonctionnement du tandem Mamère-Voynet". "*

Que notre motion ait critiqué un fonctionnement qui venait encore de défrayer la chronique et qui explique largement l'effondrement de l'ancienne équipe, est-ce de l'esprit de revanche ?

*" Et quand bien même se tairait-il ? Il incarne, à la perfection, "les délires Verts de la dernière période", comme le souligne un militant, qui poursuit : "Lipietz, c'est notre remords." L'intéressé joue de cette position singulière. Comme d'un juste retour des choses, comme d'une "rectification", dit-il, des erreurs de la dernière période. "*

Sans commentaire. Comme dirait un psy lacanien, c'est "la présence d'une absence" dont il est question ici. Je m'efface devant la subtilité de l'analyse. Et "quand bien même me tairais-je" (je refuse la plupart des interviews, et renvoie systématiquement sur d'autres porte-paroles de DDV), on trouvera bien une autre tête de turc.

*" En juin 2001, les adhérents l'avaient choisi pour incarner "la gauche critique" et pour défendre l'autonomie de leur parti face au PS. Mais ils ne lui avaient donné que 91 toutes petites voix d'avance sur son concurrent, Noël Mamère. Le député européen s'était alors montré conforme à son image : incontrôlable. En deux mois à peine, il avait ruiné son crédit en tenant des propos favorables à une amnistie "générale" en Corse, puis en se défendant maladroitement lors d'une polémique au sujet de sa collaboration à la rédaction du programme économique du FLNC, en 1989. "*

Puisque la Corse est le seul exemple cité de cette incontrôlabilité "conforme à une image" construite à cette occasion même, il suffit de lire la presse de l'époque, y compris les extraits du ["Grand Jury RTL-Le Monde"](#) pour constater que je n'ai d'abord fait que reprendre les propos du secrétaire national sortant , Jean-Luc Bennahmias, sur :

- ▶ le refus d'une amnistie tant que la paix ne serait pas revenue dans l'île,
- ▶ et sur le caractère hautement probable (compte tenu des traditions de l'État français) d'une amnistie un certain temps après le retour de la paix. J'avais ajouté que
- ▶ j'étais contre ces amnisties à la française qui imposent l'amnésie, et avait cité en modèle la politique des présidents Havel et Mandela.

Au mois d'août, les Verts ont voté par deux tiers de leur conseil interrégional que le point 2 était indécidable, et, me ralliant sans l'ombre d'une hésitation à leur décision, j'ai maintes fois confessé que ma formulation avait été imprudente.

Quant à l'accusation portée par *Le Monde*, sur la foi de la déclaration d'un M. Stella, d'avoir participé à la rédaction du programme économique du FLNC, elle était démentie le soir même sur FR2 et FR3, et le lendemain dans *Le Parisien*, par ce "témoin" qui révélait la date à laquelle j'avais eu connaissance de ce programme : l'année après sa publication ! Le vrai rédacteur a par la suite affirmé dans la revue *Corsica* qu'il n'avait tout simplement jamais entendu parler de moi.

Cela n'a pas empêché *Le Monde* de continuer à attenter à ma réputation en réitérant régulièrement ce canular donné par lui pour véridique, jusque dans son résumé de l'année 2001 dans son édition de fin d'année. En un sens, il y a du progrès : Le Monde ne "révèle" plus que je l'ai rédigé, mais que je m'en suis "maladroitement" défendu. Voir à ce propos [L'affaire Lipietz et l'intervention des médias à l'intérieur des partis](#).

### "IMMENSE AMERTUME

*"Au terme de deux mois de psychodrame collectif attisé par des sondages calamiteux, et après avoir - en vain - tenté de le placer sous contrôle puis de le faire renoncer, les Verts avaient abandonné M. Lipietz et couronné M. Mamère."*

L'ultime sondage (CSA, Octobre 2001) me créditait de 4% . Le résultat final, 6 mois de campagne très calme plus tard, fut de 5,2%.

*"Le candidat répudié en avait conçu une immense amertume et passé de longs mois à ruminer contre les "putschistes" de son parti et "la cabale" orchestrée contre lui. Une amertume que n'avait pas adoucie son résultat médiocre aux élections législatives de juin - 6,1 % -, soit moins du tiers de son score de 1997."*

Passons sur la comparaison hardie de mon score de 1997 (où j'étais candidat commun du PS et des Verts) avec celui de 2002 (candidature autonome face à un socialiste qui parvint à arracher le siège du candidat sortant communiste).

Le plus étonnant est le retour à la psychanalyse (ici non lacanienne, mais vétérinaire). Cette "ruminantion de longs mois", comment Madame Garin, dont j'ai fait connaissance il y a quelque jours, et qui ne connaissait pas l'existence du site <http://lipietz.net>, l'a-t-elle établie ? Elle cite deux mots qui ont pu revenir sous ma plume, mais qui ne sont pas de moi (le premier est de Dominique Voynet -"le putsch contre Lipietz a réussi, il faut en prendre acte"-, le second de journalistes). Si forte fut mon amertume, si longue ma "ruminantion" que, dès l'élection de Noël Mamère acquise, je me suis lancé sans restriction dans sa campagne, faisant plus d'une douzaine de meeting pour lui dont 2 avec lui, souvent au coude à coude dans les manif avec lui (voir photo ci-dessous ainsi que la [lettre ouverte à Noël Mamère](#)), et ainsi de suite.



**Alain Lipietz et Noël Mamère (DR)** une semaine après l'élection de Noël Mamère à la candidature de la présidentielle 2002

*Aujourd'hui, le "réconciliateur" Lipietz est à la manœuvre pour composer la majorité censée remettre les Verts en mouvement. Sur un point, au moins, il n'est pas prêt à transiger. Lundi 2 décembre, le député de Gironde et maire de*

*Bègles, Noël Mamère, est revenu à la charge sur la question du cumul des mandats. Il a réclamé "un peu de pragmatisme" dans l'application des statuts, en faisant valoir le petit nombre d'élus Verts dans les villes moyennes et au Parlement. M. Lipietz s'est contenté de répliquer sèchement : "Ce n'est pas à l'ordre du jour."*

J'ai en effet eu à répondre à la question d'autres journalistes : "envisagez vous de modifier les règles de cumul pour permettre à Noël Mamère de cumuler ?" et j'ai répondu (en effet agacé) que ce point n'était pas à l'ordre du jour. Ce qui était, je le confesse, une erreur. Il y avait bel et bien une motion ponctuelle "anticumul" et elle a bel et bien été votée en AG décentralisée, ce dont je n'étais pas conscient au moment de ma réponse à laquelle la journaliste fait référence. Ce qui d'ailleurs la retire ipso facto de l'ordre du jour de l'AG de Nantes.

A ce propos je me permets de rappeler que lorsque, en février 2002, la question avait été posée de la possibilité pour Noël de représenter les Verts à la présidentielle alors qu'il était en position de cumul, j'étais intervenu en CNIR pour estimer que le referendum par lequel les Verts avaient désigné Noël valait exemption provisoire des statuts. Ce à quoi le CNIR avait répondu en votant un délai de 8 mois pour l'ensemble de nos élus en position de cumul (il y a 6, dont plusieurs en situation d'annulation de leur élection). Les 8 mois étant échus, le Conseil statutaire a pris la décision de sévir.

Cette décision a été prise il y a deux mois.